

bon sens, des députés qui auront définitivement plus de bon sens, eu égard aux intérêts de la communauté.

Je fais cette intervention, étant donné que j'ai déjà fait certains commentaires très favorables au projet de loi. Le député, qu'il soit de l'opposition ou du parti au pouvoir, doit exercer un rôle dans l'intérêt de la société. Et tant et aussi longtemps qu'on se limitera à faire des commentaires pour retarder l'adoption d'une loi, pour embarrasser simplement le gouvernement, pour le plaisir de lui créer des ennuis, on continuera à perdre la confiance de la population et à la mal servir.

A mon avis, l'objectif du bill est louable, car il vise à aider ceux qui en ont le plus besoin, et je ne crois pas qu'on puisse le combattre. Bien sûr, des modalités sont discutables, des calculs doivent être reconsidérés et j'ai confiance qu'à l'étape de l'étude en comité, certains changements pourront améliorer ce projet de loi. Toutefois, contester ce projet de loi qui vise à donner plus à ceux qui en ont le plus besoin, c'est, à mon avis, être malhonnête vis-à-vis de la classe qui en a le plus besoin.

A mon avis, nous devons nous arrêter là-dessus. En considérant cette possibilité, je ne crois pas que les arguments aussi stupides et faibles qui ont été avancés tiennent. Un changement comporte toujours des difficultés.

Mais faut-il, monsieur l'Orateur, parce que ceci comporte des difficultés, ne rien faire? Je pense que nous devons être plus courageux, plus optimistes que certains députés, et, encore une fois, je ne fais pas cette intervention pour défendre la peau du gouvernement. Que le gouvernement ait tort ou raison, je m'en moque; ce qui est important pour moi, c'est qu'il présente une loi qui a du bon sens, qui pourrait aider une catégorie de gens qui en ont grandement besoin, et j'ai nettement la conviction que le gouvernement présente actuellement une loi qui a des avantages marqués pour ceux qui en ont le plus besoin.

Et à partir de là, je crois que nous devons être suffisamment objectifs, en faisant nos commentaires en vue d'améliorer le bill, mais n'essayons pas de retarder indûment son adoption, en présentant des amendements qui demandent tout simplement de reporter l'étude de ce bill à une date inconnue, quand nous savons parfaitement bien que, depuis des années, les familles nombreuses ont besoin d'une augmentation des allocations familiales.

On présente des arguments de 1944 en faveur du régime universel. Lorsqu'on a inventé ce régime d'allocations familiales, c'était de cette façon qu'on le concevait. Cela a été accepté. A mon avis, ceux qui l'ont présenté, il y a 30 ans, étaient fort intelligents; c'était une mesure très valable et très utile, puisqu'elle a été acceptée. Mais compte tenu des changements, du contexte actuel, où nous reconnaissons qu'un certain nombre de gens sont dans la pauvreté, il faut agir. Or, le gouvernement présente une mesure pour donner justement un peu plus à cette catégorie de gens qui en ont le plus besoin et, à ce sujet, nous nous heurtons à d'autres arguments stupides et faibles, dans l'éventualité d'une campagne électorale. J'ose croire que les Canadiens qui suivent de près l'étude de cette loi ne se laisseront pas influencer par des arguments aussi faibles, quand nous savons parfaitement bien que les demandes des moins fortunés sont beaucoup plus importantes que tous les commentaires électoraux qu'on pourrait faire.

Je terminerai sur ces mots: quand donc serons-nous suffisamment honnêtes vis-à-vis de l'intérêt de la collectivité? Quand donc pourrons-nous nous comporter comme des hommes d'affaires qui administrent un pays, parce que nous avons la responsabilité de l'administrer? Quand

[M. La Salle.]

donc trouverons-nous dans ce Parlement suffisamment d'objectivité pour passer par-dessus les intérêts des partis politiques et pour donner à des millions de gens les allocations accrues qu'ils attendent?

J'ose croire que ces quelques observations ne seront pas interprétées comme étant faites simplement dans le but de favoriser un parti. Au contraire, je fais ces commentaires parce que je crois que telle est la responsabilité qui m'incombe. Si le gouvernement avait tort quant à certaines mesures, je n'hésiterais pas à lui faire part de mes opinions. Mais comme je crois que cette mesure vise à rétablir une situation qui ne peut durer plus longtemps, je pense qu'il est de mon devoir, comme représentant d'une région qui a, elle aussi, ses pauvres, de traiter de ce sujet.

La loi va étiqueter une catégorie de gens, les pauvres, et va les gêner jusqu'à les forcer à demander les allocations. Je regrette que nous soyons obligés, dans le contexte actuel, d'établir ces différences. Mais je pense qu'il est encore mieux d'appliquer la loi le plus tôt possible. Toutefois, ceci ne veut pas dire que le gouvernement ne devra rien faire pendant les 30 années qui suivront.

Au contraire, je pense que la loi doit être appliquée le plus tôt possible, sans pour autant que le gouvernement s' imagine qu'il n'a plus à essayer de l'améliorer, de trouver de nouvelles formules qui la rendraient encore meilleure.

Sur ce, monsieur l'Orateur, j'ose espérer que nous allons passer rapidement à l'étape de l'étude du bill en comité et, enfin, à celle de la troisième lecture, pour qu'enfin ceux qui en ont le plus besoin puissent bénéficier davantage d'une loi qui aura été adoptée par des gens responsables, au Parlement.

[Traduction]

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas pu m'empêcher de noter que le député de Joliette (M. La Salle) a dit que nous devons adopter ce projet de loi en dépit des dispositions relatives à la sélectivité. Il a dit qu'il était temps que nous cessions de réfléchir à la teneur de ce bill, afin qu'une fois étudié en comité, la Chambre puisse l'adopter avant que les intéressés ne sachent ce qu'il renferme.

Quiconque ne se réclame d'aucun parti politique ayant une philosophie ne saurait vraiment s'intéresser à ce qui se passe à la Chambre des communes. Le député appartient à la catégorie de ceux que les gens désignent généralement sous le nom d'opportunistes politiques. Il a parlé d'essayer d'envoyer ce bill au comité afin de l'améliorer. Étant donné son expérience, je suis certain qu'il se rend compte de la quasi impossibilité pour le comité d'apporter quelque changement que ce soit, et si modeste soit-il, étant donné que le gouvernement actuel ne tient absolument aucun compte des droits de nos concitoyens.

En réponse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro), le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a clairement indiqué que nous ne votons pas contre le versement de \$15 ou de \$20, mais contre le cauchemar administratif que l'adoption du bill, dans sa forme présente, ne manquerait pas de provoquer. Nous avons entendu le ministre. Il a déclaré qu'il importait de faire quelque chose pour alléger la situation des gens à faible revenu. Nous sommes d'accord avec lui sur ce point. Cependant, quand le ministre parle d'une prétendue redistribution verticale sur une base sélective—c'est ainsi qu'il s'est exprimé, je crois—cela n'est pas acceptable pour le Nouveau parti démocratique, ni pour la majorité des Canadiens. Si le ministre et le gouvernement